DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Métropole Nice Côte d'Azur

Synthèse

novembre 2013

compas
Au service du sens

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

SYNTHÈSE - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

L'analyse qui suit a pour objet de mieux comprendre les dynamiques des différents quartiers de la métropole Niçoise. L'amélioration très importante du système de collecte des données statistiques à un niveau territorial fin (ici c'est l'IRIS, c'est à dire des ensemble d'environ 2000 habitants qui sera utilisé) depuis 20 ans permet de mieux comprendre les évolutions spécifiques à chacun des quartiers Niçois. Une ville de cette importance ne peut pas être observée globalement. Enfin, un regard ne comprenant que la dernière photographie disponible ne permet pas non plus de comprendre les tendances. Or, à Nice, 30% des habitants en 2008 n'habitaient pas le même logement cinq années plus tôt. Pour un tiers des « mobiles » il s'agit d'une arrivée sur la commune et pour les deux tiers il s'agit d'une mobilité résidentielle. Il faut noter que la mobilité résidentielle est beaucoup plus forte dans les territoires les plus favorisés de Nice que dans les secteurs les plus défavorisés. Cela s'explique à la fois par des effets d'attractivité et à la fois par des possibilités de « partir » (c'est à dire de quitter le quartier) plus difficiles.

L'analyse dynamique des données fait apparaître nettement des logiques de développement des quartiers opposées au sein de la ville. Le Compas a réalisé une analyse typologique de l'ensemble des IRIS nationaux basé sur les caractéristiques socio-économiques de chacun de ces territoires. En comparant la situation de la fin des années 90 à celle observée à la fin de la première décennie des années 2000, le renforcement des tendances est moins marqué que sur le ville de Marseille. Néanmoins, trois grandes dynamiques s'opposent dans la ville :

- Au centre du territoire, une homogénéisation des caractéristiques des populations accueillies (quartiers Le Ray et St Sylestre) pour ces territoires d'accueil de populations familiales

- A la pointe nord (quartier Ariane), des quartiers fragiles qui ont tendance à s'homogénéiser également tout en restant positionnés parmi les quartiers défavorisés (classe Orange)

- Un peu plus bas, une paupérisation du quartier St Roch où plusieurs territoires rejoignent les caractéristiques socio-économiques des territoires les plus en difficultés.

Parallèlement, il est important d'analyser à partir de quelques indicateurs clés l'évolution des écarts entre ces territoires afin de mieux comprendre l'impact de ces dynamiques différenciées.

Le premier indicateur pertinent est celui du niveau de revenus des ménages. L'analyse de l'évolution du revenu médian fait apparaître des situations différentes d'un secteur à l'autre de la ville. Ainsi, pour Nice entre 2001 et 2009 le niveau de vie médian des ménages niçois aura progressé un peu plus vite que celui des Français globalement. Au sein de la ville, certains quartiers connaissent une évolution très importante notamment au nord, quartier Gairaut où la progression aura été deux fois plus forte qu'en France métropolitaine. A l'opposé les variations les plus faibles se situent du côté du quartier St-Roche (IRIS Mont Gros, Pierre Semard). Dans ces territoires la progression aura été près de quatre fois moins importante qu'au niveau national (+80 € vs +309 €). Dès lors, l'accroissement des écarts de niveaux de vie entre territoires est importante. Ainsi, en valeur absolue la progression du niveau de vie médian aura été de 640 € par mois par unité de consommation à Gairaut contre 84 € à Mont Gros. L'écart du niveau de revenu médian est passé de 1 364 € par mois par unité de consommation à 1 920 € en dix ans.

Le second indicateur est lié au niveau de formation des habitants des territoires. Il ne s'agit plus d'un capital financier (tel que peut l'être le niveau de revenu des ménages), mais d'un capital humain important dans notre société (pour l'emploi, pour le positionnement social, pour l'accès à de nombreuses fonctions). Là aussi l'analyse des écarts entre territoires est identique à celle présentée ci-dessus. En reprenant les deux mêmes quartiers (Gairaut d'une part et Mont Gros d'autre part) il y avait 24 points d'écarts entre eux en 1990 concernant la part des diplômés de l'enseignement supérieur (bac+2 et plus) parmi les personnes ayant achevé leurs études. Il y a actuellement 38 points d'écarts.

Il serait possible de multiplier les analyses statistiques (en intégrant notamment le taux de cadres et professions intellectuelles supérieures dans les quartiers, les taux d'activités des 25/54 ans qui baissent dans les quartiers les plus pauvres et qui progressent dans les quartiers les plus favorisés, …). Des modèles différents se développent au sein de la ville de Nice, mais de manière moins prononcée que sur celle de Marseille.

Parallèlement, la discrimination est plus fortement ressentie dans les quartiers les plus pauvres que dans les quartiers les plus aisés. Ainsi, la part des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et n'occupant pas un emploi de cadre ou de profession intermédiaire est beaucoup plus importante dans les quartiers les plus fragiles que dans les autres quartiers. Il en est de même pour le chômage en fonction du niveau de formation.

La synthèse qui suit reprend ces différents éléments et permet aussi de positionner Nice au regard de l'ensemble de la Métropole Nice-Côte-d'Azur.

• Comment mesurer les disparités socio-spatiales et leurs évolutions?

Entre 2010 et 2012, la région Provence Alpes Côte d'Azur a réalisé une étude dynamique de l'évolution de ses territoires analysée au regard de l'évolution de ses richesses économiques ainsi que de ses réalités sociales. Cette analyse a permis de faire ressortir 7 groupes de territoires et d'analyser les dynamiques propres à chacun de ces groupes. L'intérêt de cette analyse est de **faire apparaître l'accroissement des écarts entre les différents groupes** au regard d'indicateurs de potentialités tels que les taux d'activités, les niveaux de vie et les niveaux de formation. De même, les structures des ménages tendent à se différencier entre territoires (avec notamment l'accroissement des adultes seuls, avec ou sans enfants, d'une part et les couples, avec ou sans enfant, d'autre part).
L'étude présentée ci-après vient compléter cette approche en cherchant à développer une analyse plus fine, calquée sur les IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique), afin de mettre en évidence les fortes disparités existant au sein même des communes composant le territoire régional.
Pour répondre à cet objectif une analyse en trois grandes étapes vous est proposée avec :
- une analyse diagnostique des territoires composant la Métropole Nice Côte d'Azur sur quelques indicateurs clés
- une analyse des potentiels de développement des territoires au regard d'un indicateur synthétique de développement territorial
- une analyse dynamique du positionnement des IRIS de la Métropole Nice Côte d'Azurpar rapport à l'ensemble des IRIS de France.

• Quelques indicateurs clés concernant les IRIS de la MétropoleNice Côte d'Azur et leur dynamique

En complément des tableaux présentés par EPCI, afin de faciliter la lecture des données, nous avons retenu un classement des territoires avec un détail sur :
- les 15 IRIS et les 10 communes les plus pauvres du projet de Métropole Nice Côte d'Azur 2014 (au regard du niveau de revenus médian par unité de consommation)
- les 15 IRIS et les 10 communes où les niveaux de revenus sont les plus forts

Comment évolue la population ?

La population a peu augmenté sur la Métropole Nice Côte d'Azur. Elle a stagné sur la ville de Nice.

Population	Population 2009	Evolution de la population 1999-2009*		
		Effectifs	%	moyenne annuelle en %
Nice - Côte d'Azur	520 335	+13 257	+2,6	+0,3
Les Côteaux d'Azur	5 384	+787	+17,1	+1,6
Métropôle Nice Côte d'Azur 2014	525 719	+15 109	+3,0	+0,3
- Nice	340 735	-1 345	-0,4	-0,1
- Nice Côte d'Azur hors Nice	189 281	+16 924	+9,8	+0,9
France Métropolitaine	62 465 709	+3 945 021	+6,7	+0,7

* La population de 1999 prise en compte ici n'est pas la population municipale, non disponible en infra-communal

Source : Insee RP

Et la taille moyenne des ménages ?

La taille moyenne des ménages diminue sur les territoires les plus riches alors qu'elle augmente sur certains quartiers pauvres.

Où vivent les personnes âgées ?

La population de la Métropole Nice Côte d'Azur est globalement plus âgée qu'en moyenne nationale .

Ecarts à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation

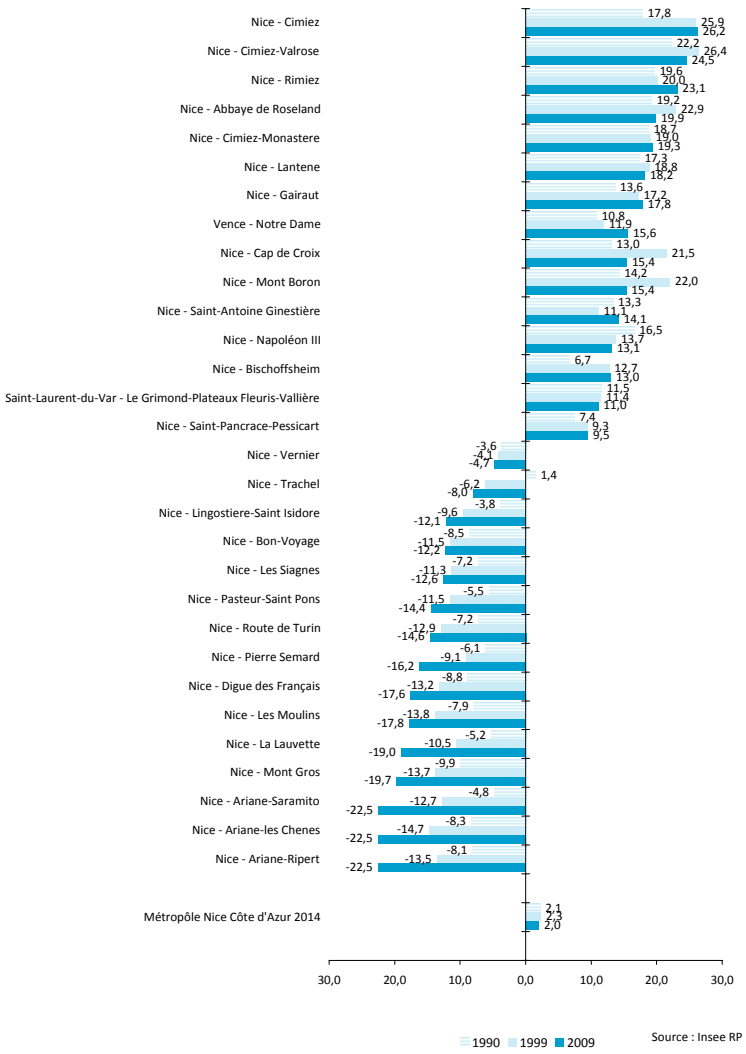

Source : Insee RP

Le niveau de formation

Ce graphique représente l'écart entre la part des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en France Métropolitaine et la part des personnes ayant un diplôme sur chacun des territoires d'observation. L'analyse est effectuée sur trois années : 1990, 1999 et 2009.

Dans les territoires riches, la part des diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît plus rapidement qu'au niveau national. Par contre, dans les IRIS les plus pauvres l'écart en négatif progresse. Dès lors, les écarts entre les deux groupes de territoires s'accroissent significativement.

Quelle activité pour les femmes ?

Le taux d'activité des femmes, bien qu'inférieur à celui des hommes a tendance à augmenter. L'écart entre hommes et femme ne se creuse que sur les quartiers les plus pauvres.

La sur-qualification

Le sous-emploi (emploi de personnes diplômées du supérieur à des postes d'employés ou d'ouvriers) concerne 20% des hommes et 31% des femmes. Il atteint 35% chez les personnes en lien avec l'immigration. Le taux de sous-emploi est d'autant plus élevé chez les personnes en lien avec l'immigration qu'il s'agit de populations résidant sur les territoires les plus pauvres.

Emploi de personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans comme ouvriers ou employés	Taux de sous-emploi en %				
	Total	hommes	femmes	pop. en lien à l'immigration*	pop. sans lien à l'immigration**
Nice - Côte d'Azur	26,5	20,7	31,2	34,5	24,8
Les Côteaux d'Azur	secret stat.	secret stat.	secret stat.	secret stat.	secret stat.
Métropôle Nice Côte d'Azur 2014	26,5	20,7	31,2	34,5	24,8
- Nice	26,4	22,2	30,0	34,7	24,4
- Nice Côte d'Azur hors Nice	26,6	16,9	34,2	34,0	25,6

* Population vivant dans un ménage où au moins une personne est immigrée

** Population vivant dans un ménage sans personne immigrée

Source : INSEE, fichier détail 2009

Les revenus des ménages

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)											Ecarts	
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	**1er quartile**	3ème décile	4ème décile	**Médiane**	6ème décile	7ème décile	**3ème quartile**	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Nice - Côte d'Azur	252 801	541 947	733	1 017	1 125	1 227	1 429	1 640	1 871	2 155	2 332	2 553	3 323	1 207	2 590
Les Côteaux d'Azur	2 050	5 552	1 009	1 316	1 439	1 539	1 759	1 937	2 212	2 536	2 665	2 889	3 691	1 226	2 682
Métropôle Nice Côte d'Azur 2014	254 851	547 499	735	1 019	1 127	1 229	1 431	1 643	1 873	2 158	2 334	2 555	3 326	1 207	2 591
- Nice	174 982	365 097	627	942	1 054	1 156	1 358	1 566	1 800	2 087	2 264	2 485	3 253	1 210	2 625
- Nice Côte d'Azur hors Nice	81 836	185 153	927	1 182	1 288	1 389	1 592	1 791	2 029	2 306	2 483	2 705	3 474	1 196	2 547
France métropolitaine	26 204 549	61 653 616	817	1 077	1 176	1 267	1 444	1 628	1 835	2 090	2 250	2 451	3 156	1 074	2 338

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

Source : Insee, DGI 2009 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954

Comment lire ce tableau ?

L'ensemble des revenus connus est pris en considération, y compris les revenus du patrimoine et ceux issus de la redistribution. Pour ces derniers il s'agit d'une estimation Compas. Le revenu est celui du ménage en partant du principe que le revenu est mutualisé. Le revenu par unité de consommation tient compte de la composition du ménage (à l'image des parts fiscales dans le cadre de la déclaration des revenus). Ainsi, la première personne représente une unité de consommation, toutes les autres personnes du ménages de plus de 14 ans représentent 0,5 part et les moins de 14 ans 0,3 parts. Par exemple un couple avec deux enfants dont l'un a moins de 14 ans représente : 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour le deuxième adulte, 0,5 UC pour l'enfant de plus de 14 ans et 0,3 UC pour l'enfant de moins de 14 ans, soit : 1 + 0,5 + 0,5 + 0,3 = 2,3 UC. Ainsi, si ce ménage a un revenu de 2300 € par mois en moyenne allocations familiales et aides au logement comprises, il a un revenu par unité de consommation de 1000 € / UC (2300 € /2,3).

Le revenu médian par UC représente le revenu du ménage qui a autant de ménages plus pauvres que lui que de ménages plus riches que lui.
Le premier décile, représente le ménage qui par UC a 10% de la population qui est plus pauvre que lui. Le premier quartile représente le ménage qui par UC a 25% de la population qui est plus pauvre que lui. Le neuvième décile représente le ménage qui a 90% de la population qui est plus pauvre que lui.

Où se concentre la pauvreté ?

53% de la population vit sous le seuil de pauvreté sur le quartier Mont Gros de Nice contre 6% sur le quartier Gairaut

La moitié de la population de la Métropole Nice Côte d'Azur vit avec moins de 1 643 € par mois et par personne, un niveau de ressources supérieur de 15€ à la moyenne de la France métropolitaine. Le niveau de revenu du plus riche des 10% des ménages les plus pauvres est estimé à 733 € par mois et par unité de consommation.

Du 1er au 9ème décile les revenus déclarés des ménages en 2009 sont supérieurs à ceux déclarés en 2001. Mais les évolutions observées sont fortement supérieures pour les ménages les plus riches. Ces évolutions montrent le creusement des écarts de niveaux de revenus observés entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres.
Les ménages les plus pauvres résidant sur les territoires les plus riches ont vu leurs niveaux de revenus augmenter presque autant que les ménages les plus riches résidant sur les territoires les plus pauvres.

D'où viennent les revenus ?

65% des revenus des habitants du quartier Bon Voyage de Nice (l'un des quartiers les plus pauvres) viennent du travail (salaires / traitements) contre 36% pour le quartier Mont Broon de Nice (l'un des quartiers les plus riches).

• Indicateur de développement territorial

Calculs Compas	Indice de développement des territoires				
	Population en 2009	Part des actifs occupés en 2009	Part des hauts niveaux de formation en 2009	Revenu médian mensuel par UC en 2009	IDT 2009
Nice - Gairaut	2 922	86,2	42,3	2 588 €	+193
Nice - Cimiez	2 549	83,8	50,7	2 500 €	+218
Nice - Mont Boron	1 961	77,6	39,9	2 443 €	+161
Nice - Abbaye de Roseland	2 053	79,3	44,4	2 408 €	+179
Nice - Cimiez-Valrose	2 548	77,1	49,0	2 218 €	+180
Nice - Lantene	2 823	86,7	42,7	2 217 €	+166
Nice - Bischoffsheim	1 625	82,2	37,5	2 216 €	+138
Nice - Napoléon III	3 086	85,8	37,6	2 190 €	+142
Nice - Cimiez-Monastere	2 064	80,0	43,8	2 172 €	+158
Vence - Notre Dame	2 274	84,3	40,1	2 170 €	+148
Saint-Laurent-du-Var - Le Grimond-Plateaux	3 052	91,1	35,5	2 154 €	+137
Nice - Rimiez	3 257	83,9	47,6	2 150 €	+177
Nice - Cap de Croix	3 001	88,3	39,9	2 150 €	+151
Nice - Saint-Pancrace-Pessicart	3 150	88,8	34,0	2 137 €	+127
Nice - Saint-Antoine Ginestière	2 803	84,8	38,6	2 135 €	+140
Nice - Vernier	2 618	65,0	19,8	926 €	-60
Nice - Trachel	2 516	64,3	16,5	909 €	-76
Nice - Pasteur-Saint Pons	1 378	53,4	10,1	878 €	-119
Nice - Route de Turin	2 107	67,0	9,9	874 €	-102
Nice - Pierre Semard	2 676	55,0	8,3	845 €	-127
Nice - Lingostiere-Saint Isidore	3 653	81,1	12,4	814 €	-78
Nice - Les Siagnes	2 043	68,7	11,9	755 €	-101
Nice - Les Moulins	4 026	58,1	6,7	747 €	-137
Nice - Ariane-Ripert	1 667	45,3	2,0	741 €	-174
Nice - Ariane-les Chenes	2 566	49,0	2,0	711 €	-171
Nice - Bon-Voyage	3 409	55,3	12,3	709 €	-121
Nice - Ariane-Saramito	2 155	41,2	2,0	706 €	-182
Nice - La Lauvette	1 554	32,9	5,5	690 €	-180
Nice - Digue des Français	3 434	55,2	6,9	671 €	-146
Nice - Mont Gros	2 000	47,2	4,8	668 €	-165
Métropôle Nice Côte d'Azur 2014	525 719	79,4	26,5	1 546 €	+36

L'indicateur synthétique est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des IRIS pour les 3 indicateurs suivants :
- le niveau de formation :
- Le niveau de revenu des habitants des territoires :
- la part de la population active occupée

Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce quartier au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.

L'ensemble des 15 IRIS disposant des revenus les plus faibles présentent un indice de dynamique territoriale négatif. Inversement les 15 IRIS disposant des revenus les plus élevés présentent un indice de dynamique territoriale positif. Les écarts entre les territoires les plus riches de la Métropole Nice-Côte d'Azur et les territoires les plus pauvres sont particulièrement élevés.

• Une classification nationale de tous les IRIS de France afin d'analyser les dynamiques territoriales

Une classification a été menée avec des données disponibles sur la période 1999/2001 avec la détermination d'axes factoriels qui ont été maintenus sur la période 2009. Trois oppositions entre les territoires sont apparues (trois axes factoriels déterminants) : les revenus, la part des salaires dans les revenus et le niveau de formation des populations. Seuls les IRIS dont la population dépasse les 500 habitants ont été retenus. L'analyse a permis d'identifier 8 groupes de quartiers.

La classe A : Des populations très favorisées à faible dépendance des revenus salariaux

Cette classe regroupe les populations les plus aisées, les indicateurs de chômage les plus faibles, les niveaux de formation les plus importants, la plus faible proportion de familles monoparentales (4% des quartiers français).

La classe B : Des quartiers de populations actives très favorisées (14% des IRIS français)

A la différence de la classe A, ce groupe de quartiers regroupe des territoires où les ménages ont un très bon niveau de vie qui est lié à un niveau de salaire très fort, avec un taux d'activité féminine qui est supérieur. Cela se traduit par ailleurs par un taux d'actifs occupés qui est largement supérieur à la moyenne française (10 points de plus). La précarité de l'emploi y est la plus faible de toutes les classes (peu de temps partiel et peu de contrats précaires).

La classe C : Des quartiers résidentiels favorisés et vieillissant (18% des IRIS français)

Le niveau de revenu, bien que significativement plus faible que pour les deux classes précédentes y est supérieur à la situation nationale. La dispersion des revenus y est plus faible que pour les autres classes. Il y a beaucoup de personnes seules et des sources de revenus qui proviennent pour une partie importante des retraites et pensions. La population pauvre est peu présente dans ces quartiers.

La classe D : Des quartiers résidentiels d'accueil de familles plutôt favorisées et actives (19% des quartiers français, la plus forte proportion)

Le niveau de revenu est très proche de celui qui est observé pour l'ensemble du territoire national. Les niveaux de formation sont aussi très proches de la moyenne nationale. La part des familles monoparentales y est aussi similaire. La spécificité de ces territoires tient dans la sur-représentation des revenus liés au travail (le deuxième groupe de territoires pour l'importance de cette variable).

La classe E : Les quartiers de centre ville et/ou à forte disparité sociale (8% des IRIS français)

L'écart entre les revenus des plus aisés et les revenus des plus pauvres y est ici le plus important. Ces quartiers se caractérisent aussi par une forte proportion de hauts niveaux de formation accompagnée de salariés en situation précaire ou travaillant à temps partiel. Cette situation est la caractéristique des territoires de centre ville.

La classe F : Des ménages locataires fragiles avec forte présence de personnes seules et âgées (16% des IRIS français)

Il s'agit de territoires où la part des logements sociaux ou en locatif privé est très importante et où l'offre de logements est plus ancienne (des années 50 et début des années 60). Le niveau de revenu est significativement plus faible qu'en moyenne nationale. Les familles sont très peu présentes dans ces territoires ainsi que les revenus liés au travail. Il s'agit essentiellement de revenus liés aux retraites et pensions.

La classe G : des quartiers de familles locataires en logement social fragiles avec une forte dépendance aux revenus salariaux (12% des IRIS français)

Les niveaux de revenus dans ces quartiers sont très faibles (juste au-dessus de la classe H), mais très fortement dépendants des revenus du travail (peu de revenus de retraites/pensions de même que peu de revenus provenant du patrimoine ou d'activités indépendantes). Ainsi, il s'agit des quartiers où la dépendance aux revenus du travail y est la plus forte. Il y a une forte proportion de familles monoparentales. Les niveaux de formation de ces habitants sont très faibles. Une partie des quartiers concernés par les CUCS se situent dans cette catégorie.

La classe H : Des quartiers d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques (9% des quartiers français).

Ces quartiers se caractérisent par le plus fort taux de familles monoparentales, de personnes occupant un emploi précaire, de personnes au chômage ainsi que de personnes n'ayant aucun diplôme. La plupart de ces territoires sont concernés par la politique de la ville. Il s'agit donc des quartiers les plus fragiles des villes françaises.

Où se situent les IRIS de la Métropole Nice Côte d'Azur au regard des territoires français ?

0.4% des IRIS (4 IRIS) de la catégorie H «les territoires les plus défavorisés» appartiennent à la Métropole Nice Côte d'Azur, contre 1.4% des IRIS de la catégorie A «les territoires les plus favorisés» (8 IRIS).

- Iris et communes de la Métropole Nice-Côte-d'Azur

TYPOLOGIE - IRIS- 2009

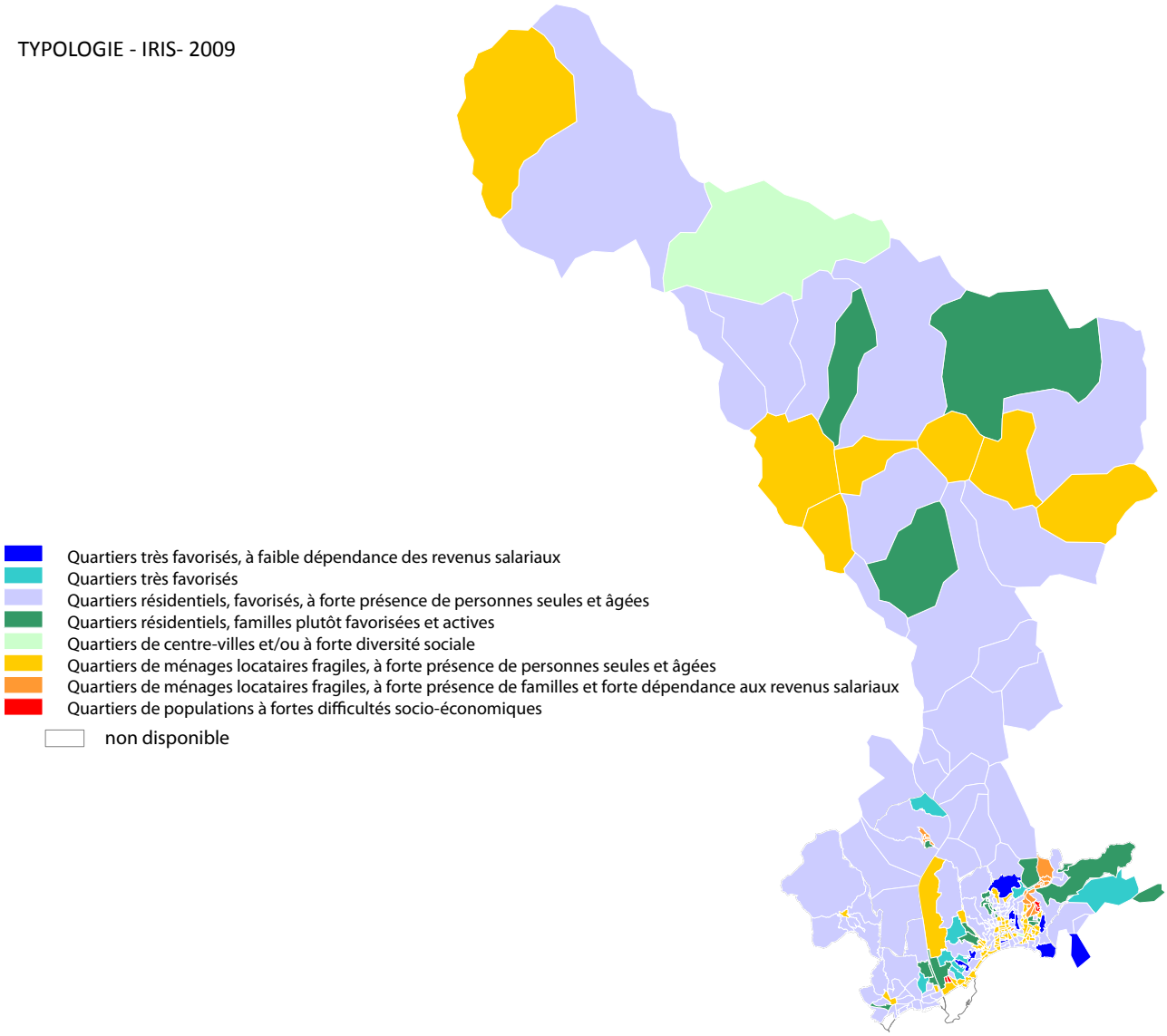

TYPOLOGIE - Communes - 2009

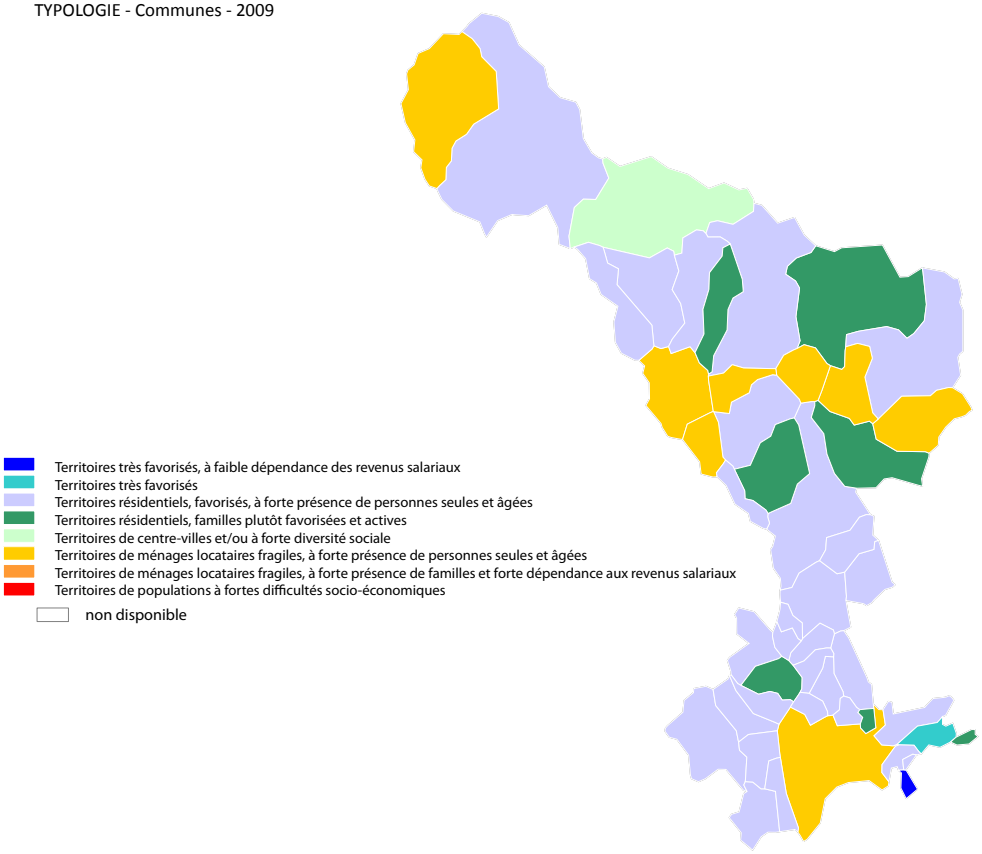

- Les IRIS de Nice évolution 2000-2009

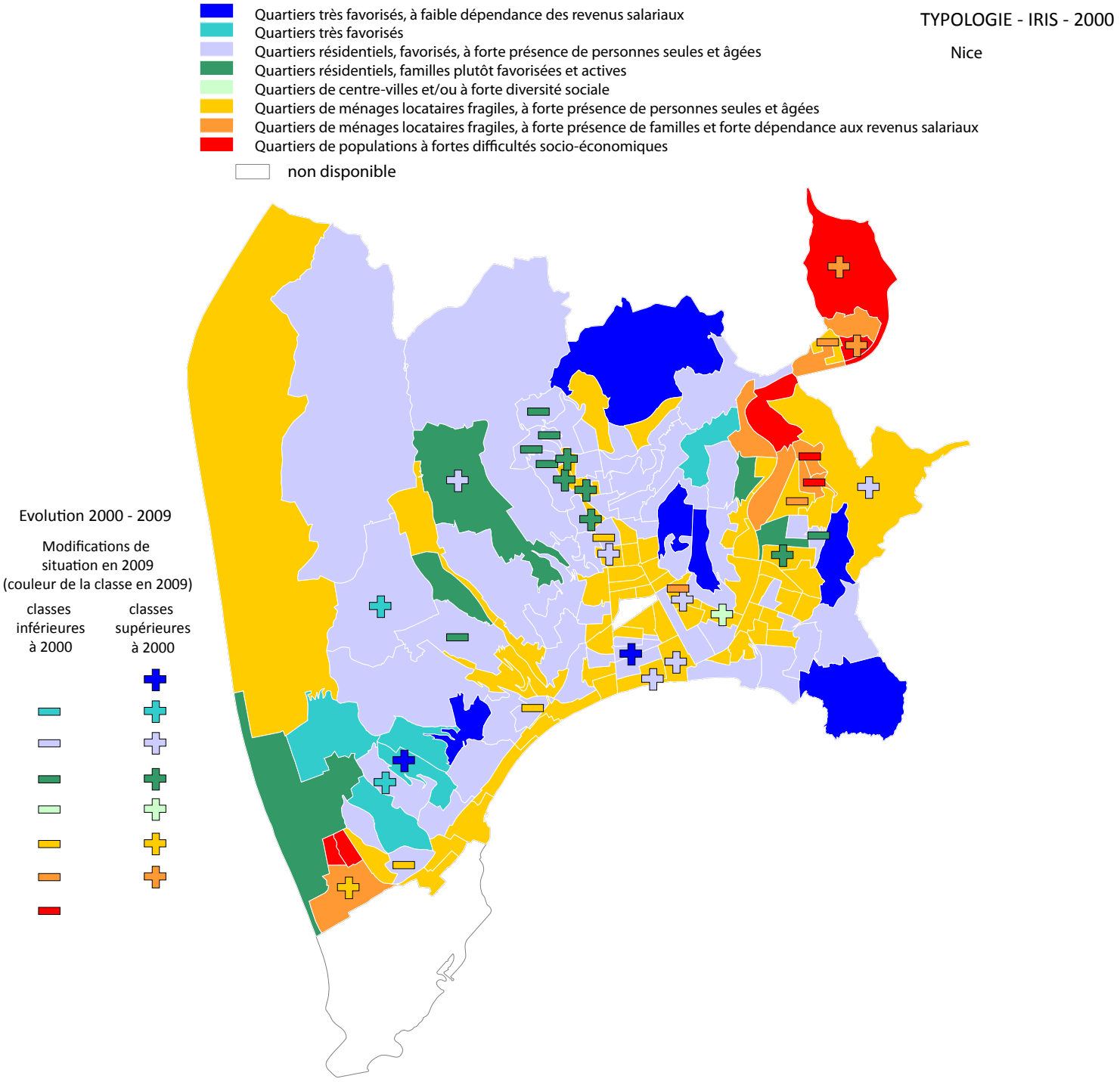

compas
Au service du sens

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce document a été rédigé par
Violaine Mazery & Hervé Guéry
violaine.mazery@compas-tis.com
herve.guery@compas-tis.com

Maîtrise d'ouvrage : Région PACA
Conception et suivi de réalisation :
P. Lacoste
JB. Chabert
A. Verdeau

www.lecompas.fr

Nos outils : http://www.e-compas.fr/
Nos publications : http://www.lecompas.fr/nos-publications
Notre base documentaire : http://www.lecompas.fr/base-documentaire

Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale

Compas - Strasbourg
24, rue de l'Yser
67000 Strasbourg
Tel. : 03 90 41 09 18

Compas - Nantes (siège social)
15 ter, bd Jean Moulin
44100 Nantes Cedex 4
Tel. : 02 51 80 69 80

Compas - Paris
13, rue Alphonse Daudet
75014 Paris Cedex
Tel. : 01 45 86 18 52